



ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. RAYMOND BENJAMIN,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OACI,  
AU SYMPOSIUM DE L'AFI SUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION

*Dakar (Sénégal) 27 – 28 mai 2014*

---

*Bonjour Mesdames et Messieurs,*

C'est un grand plaisir de vous accueillir au *Symposium Afrique-Océan Indien (AFI) sur la sécurité de l'aviation*.

Aujourd'hui, nous allons examiner ensemble la performance actuelle en matière de sécurité aéronautique et de navigation aérienne dans la région AFI. En particulier, nous allons nous concentrer sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de sécurité d'Abuja, approuvés par les chefs d'État de l'Union africaine en janvier 2013, et, évidemment, sur les défis et les possibilités inhérents à la poursuite de nos objectifs.

Vous vous souviendrez que, lors de la séance d'information ministérielle sur l'état de la sécurité de l'aviation en Afrique, organisée avant notre 38<sup>e</sup> Assemblée l'automne dernier, des informations ont été communiquées sur les activités d'assistance et de renforcement des capacités du Plan AFI de l'OACI et sur les progrès subséquents accomplis par les États dans la mise en place effective du dispositif de supervision de la sécurité.

Il a également été indiqué que le plan AFI serait élargi pour inclure notamment les services de navigation aérienne, les aéroports et les enquêtes sur les accidents d'aéronefs. L'OACI estime que cet élargissement de la portée du plan AFI constituera un tremplin crucial pour atteindre vos Objectifs de sécurité d'Abuja.

L'OACI est très encouragée par le niveau de l'engagement dont les États africains ont fait preuve jusqu'ici. Mais une volonté politique continue est encore nécessaire pour réussir. Votre engagement se traduit principalement par l'établissement et le renforcement d'administrations autonomes de l'aviation civile qui exercent en toute indépendance la supervision réglementaire et qui disposent de sources de financement durables.

Par ailleurs, des efforts ont été concentrés sur la mise en place d'Organisations régionales de supervision de la sécurité, qui peuvent appuyer un suivi efficace de la sécurité dans les diverses sous-régions. Cette question a suscité l'intérêt et l'enthousiasme des États africains, mais elle a aussi posé des problèmes de pérennité et de coordination qu'il faudrait résoudre. Le présent Symposium est censé produire des résultats importants pour amener un certain nombre d'entités semblables qui existent actuellement dans la région à travailler en plus étroite collaboration. En définitive, il incombe aux États africains de faire fonctionner ces Organisations régionales de supervision de la sécurité.

La communauté internationale se félicite du soutien accordé par l'ensemble des partenaires en matière de sécurité de l'aviation pour contribuer à la réalisation des priorités et des Objectifs d'Abuja. J'encourage les États africains et leurs partenaires à continuer de mobiliser des financements suffisants et un soutien pratique pour atteindre conjointement ces objectifs communs.

Comme nous le constaterons tout au long de cet événement, l'Afrique a obtenu des résultats positifs en matière de sécurité ces dernières années, grâce principalement à l'intensification de notre coopération.

Par exemple, entre 2010 et 2013, le nombre d'accidents en Afrique a chuté de 45 %, passant de 16,8 à 9,3 accidents par million de départs. Il convient de souligner que le nombre d'accidents mortels est tombé de 3 à 1 par an sur cette même période.

Notre défi commun consiste désormais à transformer ces réalisations en une tendance positive et soutenue en mettant en œuvre un partenariat de collaboration entre les parties prenantes. Tel est en partie l'objectif de ce Symposium et j'ai la conviction qu'il sera atteint.

La planification à long terme de l'OACI pour la sécurité aéronautique en Afrique met également en évidence le manque de personnel qualifié auquel seront confrontés les exploitants et les autorités de réglementation au moment où les réseaux de transport aérien poursuivront leur expansion, à l'horizon 2030.

Pour répondre en partie à ces besoins escomptés en Afrique, il faudra tripler les capacités actuelles de formation à l'échelle du continent.

C'est assurément un défi pour l'Afrique, mais c'est aussi une possibilité à exploiter ; je vous encourage donc à mieux connaître les activités de l'OACI en matière de formation ainsi que les possibilités qu'elles présentent pour votre région.

Je vous encourage également à appuyer l'Association des organismes africaines de formation aéronautique, qui vient d'être créée et qui sera le cadre d'une coopération plus étroite et d'une harmonisation des besoins de formation, tout en assurant la normalisation et l'assurance de la qualité.

En ce qui concerne le manque d'inspecteurs de la sécurité dans la région, la coopération entre l'OACI et la CAFAC a facilité la mise en place d'un ensemble d'inspecteurs africains qualifiés et expérimentés pour aider les États à remédier aux carences en matière de supervision de la sécurité.

Comme vous le savez, la forte croissance escomptée du trafic aérien en Afrique nécessitera encore des investissements considérables dans les infrastructures au sol et dans les systèmes de navigation aérienne. Je vous encourage à envisager les retombées en termes de développement économique et de recettes fiscales qui découleront de ces investissements, grâce principalement à la maximisation de l'activité touristique, de l'accès aux marchés extérieurs et des autres possibilités d'affaires dans vos pays respectifs.

Vous vous souviendrez que la 38<sup>e</sup> session de notre Assemblée a approuvé la mise à jour du Plan mondial de navigation aérienne et du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde.

En particulier, le Plan mondial de navigation aérienne vous aidera à planifier vos activités dans ce domaine en veillant à ce que vous investissiez sagement dans les technologies et les capacités dont le système de transport aérien a besoin en Afrique.

Je me réjouis de votre décision conjointe qui a mené à l'établissement du Programme africain de procédures de vol (FPP), ici même à Dakar, pour appuyer dans l'ensemble du continent africain une mise en œuvre éclairée de la navigation axée sur les résultats, notre première priorité en matière de navigation aérienne. Cette importante initiative vise à améliorer la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne tout en réduisant l'incidence des opérations aéronautiques sur l'environnement.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux parties prenantes qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la mise en place du programme FPP en Afrique. J'aurai le plaisir d'accueillir les parties prenantes qui se sont déjà prononcées en faveur de cette initiative à la cérémonie de signature pour le lancement officiel des activités du Programme. J'invite d'autres États et partenaires à adhérer à ce programme et à le soutenir.

Par ailleurs, il est remarquable de constater que la Déclaration d'Abuja et ses objectifs en matière de sécurité ont servi d'exemple pour la définition des priorités et des objectifs dans d'autres régions du monde. Ces priorités et objectifs sont tous inspirés de l'actuel Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde.

Il incombe désormais aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation de faciliter et de suivre la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux et d'actualiser au besoin le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde. J'invite le RASG-AFI à proposer des mises à jour à la deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité, qui se tiendra à Montréal (Canada) en février 2015.

Je suis également ravi de vous informer qu'au début de ce mois, l'OACI a lancé les nouveaux tableaux de bord sur la performance régionale. Pour l'Afrique, ces outils permettent de suivre en temps réel les réalisations par rapport aux Objectifs d'Abuja ainsi que les principaux indicateurs de performance en matière d'efficacité.

Le rapport 2014 de l'OACI sur la sécurité et le tout premier rapport annuel sur la navigation aérienne sont maintenant publiés et disponibles sur notre site web. Les rapports régionaux élaborés par les Groupes régionaux de sécurité de l'aviation présentent aussi un tableau global de la situation dans chaque région.

À travers ces rapports annuels et outils en ligne, l'OACI vise à améliorer considérablement la transparence et la responsabilisation à l'échelle régionale et mondiale. Les analyses effectuées à partir de ces outils d'information contribueront aussi à la mise à jour du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde.

Mesdames et Messieurs, le 7 décembre cette année, l'OACI aura servi la communauté aéronautique mondiale pendant 70 ans.

Une grande partie de cette histoire s'est déroulée dans d'autres continents, mais l'Afrique est désormais en passe de jouer un rôle essentiel dans la croissance future de notre système mondial, et notre Organisation est très encouragée par ses progrès et son engagement récents.

Enfin, je vous souhaite de mener des discussions très productives au cours des prochains jours, et je vous remercie de votre bienveillante attention.